

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA

Faculté des Lettres et des Langues

Département de français



Mémoire pour l'obtention du

Diplôme de Master de Français Langue Etrangère

Option : Didactique

Etude comparative des activités orales exploitées dans un établissement public et une école privée. Cas de la classe de quatrième année moyenne.

Présenté par :

AMIR YounesMlle OUYOUGOUTE Samira

Sous la direction de :

Année universitaire 2013 / 2014

Tables des matières

Introduction.....5

Chapitre 1 : partie théorique

1. Le processus de l'acquisition du langage.....9
2. Apparition de l'approche communicative dans la didactique des langues.....9
3. Les composantes de la compétence de communication :.....11
 - Une composante linguistique.....11
 - Une composante discursive.....11
 - Une composante référentielle.....11
 - Une composante socioculturelle.....11
4. Les composantes de la compétence langagière :
 - La compréhension orale.....12
 - La production orale.....12
 - La compétence écrite.....13
5. La relation qu'entretiennent l'oral et l'écrit.....14
6. Les objectifs à atteindre en FLE
 - Objectif pragmatique.....15
 - Objectif global.....15
 - Objectif fonctionnel (savoir-faire).....15
 - Objectif linguistique (savoirs).....15
 - Objectif expressif.....15
7. Les principes de bases de l'approche communicative :
 - La centration sur l'apprenant.....16
 - Le recours aux documents authentiques.....16
 - L'interaction.....17
 - Le travail en groupe.....18
 - Travailler le dialogue en classe.....19
 - L'apprentissage par motivation.....19
 - L'aisance et la fluidité verbale20

Chapitre 2 : l'enquête de terrain

- I- **Présentation et analyse de l'enquête sur le terrain.....23**
 1. Présentation du corpus.....23
 2. Présentation du public.....24
 - Les élèves de l'école publique.....24
 - Les élèves de l'école privée.....24
 3. Présentation des enseignants.....24

• L'enseignant du CEM.....	24
• L'enseignant de l'école privée.....	24
4. Description des manuels utilisés dans les deux écoles.....	25
• Le manuel utilisé à l'école publique.....	25
• Le manuel utilisé à l'école privée.....	26
5. Description des programmes utilisés dans les deux écoles.....	27
• Le programme de l'école étatique.....	27
• Le programme de l'école privée.....	28
6. Analyse des questionnaires destinés aux élèves.....	29
• Les questionnaires destinés aux élèves de l'école publique.....	29
• Les questionnaires destinés aux élèves de l'école privée.....	33
7. Comparaison des résultats prélevés des questionnaires.....	37
8. Analyse des observations de classe.....	37
• A l'école de (bordj mira).....	37
• A l'école (les iris).....	41
Synthèse	42
Conclusion	44
Références bibliographiques.....	47
Annexes.....	49

Introduction

Le monde actuel ne connaît pas de frontières en termes de développement dans plusieurs domaines : économique et culturel, grâce à la mondialisation et l'immigration, qui sont des facteurs qui influencent les communautés et les poussent à l'intercompréhension les uns aux autres. Donc, le désir de s'ouvrir à l'extérieur, de connaître les autres peuples est à la fois l'élément essentiel et déclencheur, qui émane l'humanité à apprendre, mais aussi à transmettre, « en partant de la langue vers l'interculturel¹ »

Par conséquent, au fil des années, avec le réaménagement des théories d'enseignement/apprentissage, comme celle du français langue étrangère, en optant pour de nouvelles méthodologies, comme l'approche communicative, qui se base sur la notion de communication orale et écrite, pour participer aux diverses situations de communications auxquelles les apprenants sont appelés à faire quotidiennement.

Cependant, comme c'est le cas actuellement en Algérie, avec l'adoption des nouvelles réformes du système éducatif, afin d'accorder à la compétence orale, une place dans les manuels scolaires et les programmes pour le mettre en parallèle avec le code écrit, chose qui ne se faisait pas les années précédentes. L'objectif est de faire passer l'oral de moyen d'enseignement à celui d'objet d'enseignement.

En Algérie, et depuis la dernière réforme du système éducatif algérien, l'enseignement du français est obligatoire à partir de la troisième année du primaire, en ayant comme statut celui de première langue étrangère. Ceci signifie que cette langue jouit d'une place privilégiée par rapport aux autres langues existant dans le contexte algérien, d'autant plus que notre état est classé deuxième pays francophone au monde. Barbara Cassin nous affirme que : «² *toutes ces manières, lorsqu'on les frotte les unes aux autres, s'enrichissent : on comprend*

¹ Synergies Algérie n°9-2010 pp227-235

² Barbara Cassin. Plus d'une langue, éditions Bayard, 2012. Cité dans le programme de l'institut français d'Alger.

mieux ce que l'on essaye de dire quand on sait que cela se dit autrement, dans une autre langue, avec d'autres mots. »

Notre étude s'inscrit dans l'optique de la didactique du français langue étrangère, en particulier la didactique de l'oral. Elles'intéresse aux apprenants inscrits en quatrième année moyenne, et qui poursuivent leurs études dans deux écoles différentes qui sont. Le premier public de notre enquête poursuit ses études dans un établissement étatique et le deuxième dans une école privée. Nous voulons à travers le choix de ces deux publics et ces deux établissements (privé et étatique) faire une comparaison entre les activités orales exploitées en classe de français et les programmes qui leur sont destinés.

Le choix des deux établissements n'est pas fortuit, mais motivé par plusieurs raisons, entres autres la différence de niveau de maitrise de la langue française par les élèves qui fréquentent les deux établissements (privé/étatique). Afin de répondre à nos questionnements nous avons effectué des observations de classes dans les deux établissements comme nous avons également questionnés les apprenants.

Notre problématique tourne au tour des activités orales proposées dans les deux écoles, autrement dit nous voulons à travers notre étude répondre aux questions suivantes: quelles activités orales sont-elles exploitées dansles deux écoles (étatique et privée)? Ces activités favorisent-elles l'amélioration de la compétence langagière orale des apprenants? Nous voulons également savoir : quels supports sont exploités en classe lors d'un cours d'oral? Les méthodes utilisées sont-elles les mêmes?

Nous essaierons dans ce travail de vérifier les hypothèses suivantes :

Avec la réforme du système éducatif algérien, l'enseignement de l'oral a fini par avoir sa place, alors nous supposons que les enseignants le prennent en considération, ce qui fait qu'on classe, nous trouvons une centration équilibré sur les deux codes oral et écrit.

Nous avons partagé notre travail en deux chapitres, le premier chapitre est réservé aux concepts théoriques qui sous-tendent notre problématique de recherche, tandis que le deuxième chapitre porte sur l'analyse de l'enquête du terrain. C'est-à-dire que dans ce deuxième chapitre nous analyserons les questionnaires, ainsi que les séances d'observations effectuées dans les deux écoles.

Chapitre 01

Cadrage théorique

1. le processus de l'acquisition du langage :

L'acquisition d'une langue a longtemps fait objet de critique auprès des linguistes et des psychologues, comme c'est le cas de CHOMSKY qui dit que la langue est un ensemble de règles grammaticales propre à tout être humain sur terre. En effet elles sont innées et font appel à la cognition ou bien au cerveau, mais aussi au langage lui-même, c'est-à-dire que la grammaire est spécifique à l'humanité et non plus à d'autres espèces vivant sur le globe terrestre, sans oublier le contact avec l'environnement et l'entourage est indispensable pour favoriser son développement du point de vue de sa structure afin d'être modeler.

Contrairement au behavioriste SKINNER, prétend que l'acquisition d'une langue ne se limite pas à la faculté de l'intelligence qui est innée, toutefois elle se fait par constructivisme, c'est-à-dire que la langue se construit d'une manière progressive par le biais du niveau intellectuel de l'enfant qui se développe au fur et à mesure avec son âge.

En didactique des langues étrangères, l'acquisition du langage se réalise progressivement, comme nous l'affirme TAYEB BOUGUERRA : «³ *lorsque déjà l'apprenant est disposé d'un bagage au niveau de sa langue maternelle, autrement dit, il connaît toutes ses structures, mais aussi avec l'âge et les capacités intellectuelles pour acquérir et maîtriser les diverses fonctions de communication afin d'aboutir au développement global de ses propres connaissances, en outre pouvoir communiquer et exprimer ses opinions en tout genre de situation à qui il va faire face quotidiennement.* »

2. Apparition de l'approche communicative dans la didactique des langues étrangères :

Autrefois, l'enseignement des langues étrangères se focalisait sur des objectifs qui concernaient le côté éducatif, les aspects culturels comme

³ T. BOUGUERRA. *Langue étrangère dans le secondaire Algérien*. P68

l'ouverture sur le monde extérieur et sa civilisation, ce qui signifie que l'apprenant devait être doté d'une compétence culturelle qui le mène uniquement à décrire les autres communautés, comme l'affirme TAYEB BOUGUERRA : « être capable de parler de l'autre comptait moins que la capacité de parler à l'autre dans la langue de l'autre ». ⁴

De là on constate l'utilité de l'approche communicative affiliée aux langues étrangères, c'est-à-dire pouvoir communiquer dans toutes les situations en employant la langue cible.

L'utilisation des textes littéraires comme supports didactiques auparavant signifie que ces derniers n'étaient pas variés, les contenus des cours se limitaient à la description de la langue et ses normes de grammaire, de syntaxe et de conjugaison, le code écrit avait une grande place dans les programmes alors que le code oral était totalement marginalisé, comme nous l'affirme aussi TAYEB BOUGUERRA: « l'écrit fut sacralisé, alors que l'oral était simplement évacué des activités pédagogiques ». ⁵

En revanche, le monde actuel est en perpétuelle évolution, ce qui engendre un développement dans tous les domaines comme celui de la communication qui influe par exemple sur les échanges économiques et culturels, en d'autres termes le recours à la langue comme instrument de communication est indispensable pour gérer ces derniers entre les individus afin d'assurer une meilleure compréhension. Ce qui a poussé les chercheurs à réfléchir à une nouvelle méthodologie d'enseignement des langues étrangères en particulier le français, d'où la naissance de l'approche communicative dans les années 1970 qui voulait se distinguer des autres méthodologies d'enseignement.

Cette nouvelle méthodologie s'est chargée pour mission d'enseigner le code oral et écrit dans l'unanimité, elle s'est focalisée surtout sur le principe de la centration sur l'apprenant, en favorisant le travail de groupe pour créer un

⁴ T. BOUGUERRA. *Langue étrangère dans le secondaire algérien*. P42

⁵ T. BOUGUERRA. *Langue étrangère dans le secondaire algérien*. P42

environnement interactif et d'échanges entre les élèves. La langue est désormais objet d'enseignement qui doit être maîtrisé pour atteindre plusieurs objectifs et de mener des échanges langagiers en langue étrangère, par conséquent c'est acquérir une compétence de communication.

3. Les composantes de la compétence de communication :

SOPHIE MOIRAND explique que la compétence de communication est composée de plusieurs composantes :

À.une compétence linguistique : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation (la capacité de les utiliser) des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux, et textuels du système de la langue.

B .une composante discursive : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leurs organisations en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle sont produits et interprétés.

C. une composante référentielle : c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leurs relations.

D. une composante socioculturelle : c'est-à-dire la connaissance et l'apparition des règles et des normes d'interactions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux.⁶

À partir de ces définitions, on déduit que pour qu'il y ait une situation de communication, l'apprenant doit avoir recours à ces composantes pour accomplir un acte de communication avec autrui, mais aussi de s'en servir en guise de stratégie.

Donc une compétence de communication est basée sur le fait de combiner ces quatre composantes d'après l'auteur.

4. Les composantes de la compétence langagière

⁶ MOIRAND.S(1990), *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Cité par LAIDI H. *Les activités orales pratiquées en classe de 1^{ère} année LMD*, mémoire de Master 2.

L'objectif de l'approche communicative est de transmettre aux apprenants une compétence qui va leur permettre de pouvoir communiquer dans toutes les situations. C'est-à-dire les amener à développer leurs compétences d'expression et de compréhension orales.

A. La compréhension orale :

Dans cette phase, l'enseignant a pour mission de développer l'écoute chez ses apprenants en travaillant sur des supports audio et audio- visuels. Le choix de ces derniers varie en fonction des besoins, des objectifs et des motivations des apprenants.

Cette compétence est élaborée en français langue étrangère dans le but d'apprendre et de comprendre l'autre, en d'autres termes inciter les apprenants à chercher du sens dans les énoncés qui sont censés entendre. Mais pour les non-natifs de cette langue, le processus de compréhension n'atteint pas toujours son apogée, donc elle est floue et parfois hermétique.

CUQ.J.P souligne que : « *la compréhension suppose la connaissance du système phonologique ou graphique et textuel, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectue la communication* ». ⁷

En partant de cette idée, on déduit que pour qu'il y ait une compréhension orale concrétisée, l'apprenant doit avoir recours à des facteurs qui se manifestent et qui sont primordiaux dans la phase de compréhension, telle que l'attention, la mémoire, une situation où quelqu'un écoute quelque chose dans une situation précise, (la prise en charge des aspects pragmatiques et psycholinguistiques).

On admet que l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère n'a jamais été une tâche facile, comme c'est le cas des débutants qui trouvent des difficultés pour avoir accès au sens des énoncés qu'ils perçoivent.

B. la production orale :

⁷ CUQ.J.P et GRUCA, P157

Elle est aussi désignée sous l'appellation d'expression orale, qui est une compétence qui se résume à la production d'énoncés à l'oral en situation de classe, en parlant sur divers sujets dans toutes les situations communicatives. Donc il s'agit d'un lien interactif entre un émetteur et un récepteur.

Bien que chaque langue possède son propre répertoire phonétique, comme c'est le cas de la langue française et qui signifie l'alphabet phonétique, par conséquent ce dernier va s'avérer difficile à être maîtrisé, surtout pour un public non natif et débutant dans le domaine.

La production orale en français langue étrangère se focalise aussi sur plusieurs facteurs qui influent les énoncés produits, comme l'aspect relationnel qui se manifeste par les gestes, la mimique, le ton. Sans oublier les pauses qui ont une influence sur les phrases ainsi que sur leur sens pour être bien entendues et bien comprises, mais aussi les traits prosodiques comme les accents d'insistance. A prendre aussi l'aspect du contenu qui insiste sur les acquis antérieurs des interlocuteurs envers la langue cible tout comme les savoirs et les savoirs faire.

CUQ J.P et GRUCA. affirment que : *«L'appropriation des conduites langagières orales est effectivement un processus complexe qui s'inscrit dans la durée et qui ne se limite pas à la maîtrise des principales structures de la langue et des principaux actes de langage. L'association entre le verbal et le gestuel, les traits émotionnels et l'implicite que véhicule l'oral et toutes les formes d'interaction sont autant de facteurs qui complexifient le domaine et peuvent être source de blocage pour un étudiant étranger »*⁸.

On comprend aussi à partir de ce propos que l'acquisition d'une compétence communicative se fait d'une manière progressive due à sa complexité de la part des facteurs qui la contourne.

C.la compétence écrite :

C'est la capacité ou l'aptitude à pouvoir produire des énoncés divers pour transmettre une visée communicative, mais aussi une activité de construction de

⁸ CUQ.JP ET GRUCAI, P179.

sens dans le domaine des langues étrangères. Comme le souligne THAO (2007) :⁹ « *les apprenants ne composent pas de textes pour que l'enseignant puisse corriger les fautes, mais que la production écrite est une activité qui a un but et un sens : les apprenants écrivent pour communiquer avec un ou des locuteurs* ». Donc l'objectif que s'est fixé cette dernière, est bien celui d'apprendre à communiquer par écrit et avec cohérence.

5. La relation qu'entretiennent l'oral et l'écrit :

Avec l'apparition de l'approche communicative et plus particulièrement dans l'enseignement /apprentissage des langues étrangères, les deux codes oral et écrit se sont vu accorder une place dans les programmes d'enseignement, vu qu'auparavant c'était le code écrit qui dominait. En revanche, les didacticiens ont constaté qu'il y avait une étroite relation entre les deux codes, par conséquent il fallait les transmettre aux apprenants d'une manière équitable et unanime, entre autres vouloir un enseignement centré sur ces deux derniers. YVES REUTER affirme que : ¹⁰ « *apprendre à écrire comme apprendre à parler, c'est apprendre à penser. La méthode par laquelle l'enfant apprend à exprimer sa pensée par écrit ne diffère pas de celle par laquelle il apprend à parler* ».

De ce propos il s'avère que l'apprentissage d'une langue étrangère est attribué au processus cognitif, pour l'expression des opinions soit par voie orale ou bien par écrit, la démarche est la même.

Quant à ALDJIA OUTALEB, elle ajoute aussi que : « ¹¹*en français, l'écrit est lié à l'oral dans la mesure où il impose la mise en correspondance entre les représentations graphiques et les représentations phoniques correspondantes. Cette mise en correspondance impliquant l'établissement de connexions entre l'oral et l'écrit* ».

⁷ WIKIPEDIA.

¹⁰ YVES REUTER. *Didactique du français*. P163

¹¹ SYNERGIES ALGERIE n9 .2010.PP227-235

À partir de ce propos, on comprend aussi que les signes graphiques tels que ceux de l'alphabet ont une liaison avec les signes phoniques, en outre on fait appel à nos connaissances en terme de l'écrit. Ce qui est pareil pour l'oral, on fait recours aux connaissances phonétiques et phonologiques.

L'oral et l'écrit ont une relation de complémentarité, c'est-à-dire que l'un complète l'autre, et répondent à nos besoins langagiers en vue de transmettre une compétence communicative.

6. Les objectifs à atteindre en FLE :

L'acquisition d'une compétence de communication se fait désormais par la formulation d'un nombre d'objectifs, d'ailleurs ces derniers permettent de répondre à la question qui est : quoi enseigné. C'est-à-dire les contenus de l'enseignement/apprentissage.

GINETTE Barbé¹² nous propose un bon nombre d'objectifs comme étant ainsi :

- A. Objectif pragmatique :** c'est la performance à réaliser. Par exemple : rédiger une lettre amicale d'acceptation ou de refus en réponse à une invitation, une proposition.
- B. Objectif global :** c'est la compétence à évaluer. Par exemple : pouvoir communiquer par écrit dans des situations simples de la vie quotidienne.
- C. Objectif fonctionnel (savoir-faire) :** les activités langagières recuisent. Dans ce même exemple : tous les actes de paroles impliqués par la situation, le respect du registre.
- D. Objectif linguistique (savoirs) :** les activités linguistiques requises pour réaliser ces actes de parole.
- E. Objectif expressif :** les activités expressives requises. Par exemple, personnaliser sa réponse.

À partir de la on comprend que les objectifs de l'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère est d'acquérir certaines compétences, de pouvoir les

¹²D'après GINETTE Barbé. *Petit lexique pour mémoire*. P 58. SUZANNE BEAUDET, ANNIE MONNERIE-GOARIN. *Cours de didactique de l'orale de MASTER1*.

appliquer dans diverses situations, sur divers sujets, en utilisant cette même langue pour voir la performance des élèves.

7 .Les concepts de base de l'approche communicative :

Nous allons voir dans ce qui suit quelques concepts, auxquels l'approche communicative se base, pour voir s'ils sont mis en œuvre en classe de FLE, ainsi que s'ils répondent vraiment aux exigences de cette dernière pour le profit de ces apprenants.

1. La centration sur l'apprenant :

Autrefois, dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, la place de l'apprenant était occultée au sein de sa classe, car il était passif, parce que c'était à l'enseignant lui seul qui avait pour mission de faire transmettre des connaissances.

Ce concept a été pris en considération par l'approche communicative pour ses nouvelles stratégies d'enseignement/apprentissage des langues. Elle met l'apprenant au centre de son apprentissage, c'est-à-dire qu'il est acteur de ses propres actions afin de construire ses savoirs.

AMMOUDEN affirme que :¹³ « *il s'agit de celle que nous choisissons d'appeler (la centration sur l'apprenant) qui est désignée par les appellations, centration (sur l'individu)RIEUNIER (sur l'élève) LEGROS et CRINON (sur l'activité des élèves) PELPEL, et sur (l'enseigné) BORG. »*

Désormais, l'apprentissage est lié à l'apprenant, dans ce cas la place de l'enseignant est vue comme étant un guide envers ce dernier, c'est lui qui anime la salle de classe, en donnant des ordres et en distribuant les tâches.

2. Le recours aux documents authentiques :

¹³ M. AMMOUDEN. *Thèse de doctorat. P 283*

D'abord, ces derniers nous apportent une vérité profonde de la réalité, du moment qu'ils circulent dans la société, leur élaboration n'est pas d'ordre pédagogique.

À cet effet, une langue étrangère est acquise pour être parlée dans une société. Les didacticiens ont constaté le besoin de recourir aux documents authentiques comme support didactique, afin de les exploiter dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, comme c'est le cas de l'approche communicative.

Selon Eddy ROULET¹⁴ : « *en milieu naturel, l'exposition à des données authentiques est permanente et elle est liée à une pratique interactive de celle-ci qui engage directement la personne de l'apprenant dans sa vie quotidienne, ce qui garantit de bonnes conditions d'acquisition* ».

De ce propos, on comprend qu'il y a une étroite collaboration entre les documents authentiques et l'apprenant, parce que ce dernier évolue dans un milieu naturel et social en appréhendant la réalité, mais aussi la visée des documents authentiques est bien les faits réels qui circulent dans le milieu social. Ce qui motive l'élève en l'impliquant dans son apprentissage.

3. L'interaction :

Selon KERBRAT ORECCHIONI : « ¹⁵ *tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, les différents participants que l'on dira des inters actants, exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles, parler c'est échanger et c'est changer en échangeant* ».

¹⁴ Eddy ROULET. *Description de l'organisation du discours*.

¹⁵ KERBRAT ORECCHIONI, C. 1990. *Les interactions verbales. Tom1. Paris : Armand Colin. Cité dans synergies Algérie n8-2009. PP63-75*

De ce propos, on déduit que l'interaction est un échange oral entre deux ou plusieurs personnes qui se font d'une manière simultanée, autrement dit, quand l'un parle l'autre écoute ou bien c'est l'inverse.

Comme c'est le cas dans une école, par ailleurs cette dernière offre un climat favorable pour qu'il y soit des interactions, que ça soit entre les élèves ou entre les apprenants et l'enseignant, par conséquent cela de générer une communication au sein du groupe pour acquérir une compétence.

Comme nous l'affirme JEAN LOUIS CHISS ¹⁶: « *l'apprentissage s'effectue dans et par les interactions langagières* ».

Donc le plus important lors de l'acquisition d'une compétence langagière est relatif à l'interaction, comme c'est le cas des situations de travail en groupe, où les élèves sont appelés à faire des échanges donc à manipuler et remanier leur propre langage en ayant recours à leurs acquis antérieurs et à leur intelligence.

Dès lors, JEAN LOUIS CHISS ajoute aussi que : ¹⁷« *à l'école, l'activité langagière et l'activité interactionnelle sont décisives, elles constituent la base et non pas le support de l'activité cognitive de l'apprenant* ».

4. Le travail en groupe :

Le travail en groupe consiste de la part de l'enseignant, à partager les membres de sa classe en petits sous-groupes, pour réaliser différentes activités d'ordre pédagogique.

En effet, le travail en groupe est un facteur qui permet de créer chez les apprenants un environnement interactif, leur permettant d'échanger leurs idées et de les exprimer.

¹⁶JEAN LOUIS CHISS. *Didactique du français, fondements d'une discipline*. P64

¹⁷JEAN LOUIS CHISS. *Didactique du français, fondements d'une discipline*. P64

Sans oublier que ces derniers, au cours des activités seront guidées par leur enseignant afin de les gérer, les guider, ainsi que les évaluer pour faciliter leur apprentissage.

5. Travailler le dialogue en classe :

L'approche communicative privilégie tout ce qui a une visée communicative et susceptible, d'être facteur de l'acquisition d'une compétence langagière, en effet le dialogue en fait partie.

Selon **FRANCK BAETENS** :¹⁸ « *un dialogue est un échange de paroles directes et à haute voix entre deux personnages, il peut consister en une conversation ou bien être situé dans un récit, afin de le rendre plus vivant* ».

Donc on peut comprendre par ces propos que le dialogue est la discussion que deux individus entretiennent en utilisant une langue, c'est-à-dire qu'ils s'influencent verbalement en ayant chacun un message à transmettre. Mais il peut se démarquer d'une autre manière, comme sa localisation dans des récits, sous forme de discours entre deux personnages.

Quand il s'agit de prendre la parole à tour de rôle, la position de l'élève se manifeste et l'implique dans son apprentissage avec ses camarades et son enseignant, en interprétant des énoncés oraux ou écrits.

6. L'aisance et la fluidité verbale :

Ces deux notions sont travaillées par l'enseignant lors du déroulement de la production orale. En outre, il doit observer si ces apprenants conçoivent leurs mots normalement, sans qu'il y soit de ratés dans leurs discours et sans appel à l'aide, donc produire un discours fluide en étant à l'aise, avec une cohérence de phrases et un enchaînement logique d'idées exprimées.

Comme nous l'affirme **P. PERRENOUD** :¹⁹ « *ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément* ».

¹⁸ FRANCK BAETENS. *L'épreuve orale sur dossier*. P53

7. Les motivations liées à l'apprentissage :

L'apprentissage est une étape qui consiste à acquérir des connaissances, comme apprendre à parler une langue. Dans ce cas la motivation des apprenants s'implique, car elle interprète un rôle clé parce qu'elle fournit les motifs et les raisons qui poussent à agir, autrement dit à apprendre pour atteindre certaines ambitions.

Sans oublier le rôle que joue l'enseignant pour motiver ses apprenants, en employant ses propres stratégies comme la récompense lors de l'accomplissement d'une activité.

En revanche, on estime qu'il y a certains cas où l'enseignant est en face des apprenants qui ont des représentations envers la langue étrangère, comme celles du colonialisme et de la religion. Contrairement à d'autres qui estiment que le français est une langue prestigieuse, qui ouvre ses portes vers l'interculturel. Entre autres les motivations sont influencées par des facteurs d'ordre psychologique liés à la société.

En effet, la tâche de l'enseignant est de chercher à motiver les élèves au cours de leur apprentissage, en essayant de remédier à ces difficultés psychopédagogiques progressivement, en leur expliquant le souci de parler et de penser en langue étrangère, mais aussi de les inciter à investir leurs propres connaissances dans une langue, afin d'arriver à des objectifs déterminés tels que la réussite pour rejoindre la vie active.

¹⁹ P. PERRENOUD. *Dix nouvelles compétences pour enseigner*. P28

Partie pratique

Pour mener à bien notre recherche, nous avons effectué une enquête de terrain en guise de preuves tangibles. Nous allons dans ce qui suit présenter en détail notre enquête ensuite nous expliquerons les résultats obtenus.

I- Présentation et analyse de l'enquête du terrain :

Nous avons assisté à des séances d'observations en cours de français, dans une école étatique qui porte le nom de « Bordj mira nouvelle » ainsi que des séances d'observations dans un établissement privé, désigné sous le nom des « Iris ». Nous avons également distribué des questionnaires aux élèves des deux écoles pour voir : le genre d'activités orales travaillées en classe, les représentations des apprenants vis-à-vis de l'oral et les difficultés qu'ils éprouvent.

1-Présentation du corpus

Notre recherche se situe dans le domaine de la didactique de l'oral, il s'intéresse à l'enseignement de l'oral en classe de français dans une école privée et un établissement public.

En effet, nous avons effectué des séances d'observations dans les deux écoles, les premières se sont déroulées dans le CEM de Bordj mira nouvelle au mois de décembre, il se situe à une cinquantaine de kilomètres du centre-ville de la wilaya de Bejaia, qui est le lieu de notre résidence actuelle, mais aussi en étant personnellement un élève au préalable passé par cette école.

Les deuxièmes se sont déroulées au niveau de l'école privée « Les Iris », qui se situe au centre-ville de Bejaia. En ce qui concerne le nombre de séances d'observations, il est de deux pour chaque école. Le niveau que nous avons choisi pour notre étude est le niveau de 4^{ème} année moyenne puisque c'est l'année qui marque la fin du cycle moyen et qui prépare l'apprenant au passage au cycle secondaire.

Notre objectif est de comparer l'enseignement de l'oral au sein des deux écoles, autrement dit voir quels types d'activités sont pratiqués dans les deux classes.

2- Présentation du public

a. Les élèves de l'école publique :

Il s'agit d'un groupe d'élèves âgés entre 15/17 ans, majoritairement issu d'un environnement limité, comme l'accès difficile aux différentes ressources et aux activités culturelles. Ces élèves poursuivent leurs études en 4^{ème} AM. Dans une école étatique et ils sont censés passer le BEM (Brevet de l'Enseignement moyen) à la fin de l'année, cet examen final est une étape de passage au cycle secondaire. Leur nombre est de 28 par classe.

b. Les élèves de l'école privée :

C'est un public âgé entre 14/15 ans qui habite dans une ville (citadins), ces élèves poursuivent leurs études dans cet établissement privé à des tarifs très chers. Leur nombre ne dépasse pas 15 élèves par classe.

3- Présentation des enseignants :

Le rôle de l'enseignant est majeur dans l'enseignement/apprentissage, comme c'est le cas du français langue étrangère, car c'est à lui de gérer la salle de classe, ce qui nous amène à présenter les deux enseignants travaillant au sein des deux écoles.

a. L'enseignant du CEM :

Les cours à l'école publique sont assurées par un enseignant qui a été formé à l'ITE (institut technologique d'enseignement) de Bejaia, donc un diplômé en langue française et a affirmé avoir dans son parcours professionnel environ 17 ans d'expérience dans l'enseignement.

b. L'enseignant de l'école privée :

La prise en charge des cours à l'établissement privé se fait par une enseignante qui travaille en alternance avec l'université, elle est diplômée d'un magistère de langue française et affirme avoir une vingtaine d'années d'expérience dans son palmarès, en ayant surtout travaillé auparavant dans un lycée étatique.

4- Description des manuels utilisés dans les deux écoles

a. Le manuel utilisé à l'école publique :

Le nouveau manuel de 4^{ème}AM appartenant aux élèves de l'école publique est édité en 2013, sous la tutelle du Ministère National de l'Education. Il est composé de 189 pages et divisé en trois parties sous forme de projets, qui sont illustrés avec des images ou bien des instructions qui se réfèrent à des documents authentiques que l'enseignant doit s'en procurer.

Le projet 1 est réparti en trois séquences et s'intitule (À la journée internationale de l'environnement, réaliser un recueil de textes illustrés qui aura pour titre « nos gestes au quotidien pour protéger l'environnement »).

Le projet 2 est réparti en deux séquences et s'intitule (afin de lutter contre certains fléaux sociaux, écrire un dialogue argumenté qui sera mis en scène pour être joué devant les autres camarades)

Le projet 3 contient deux séquences aussi et s'intitule (réaliser un dépliant touristique mettant en valeur les aspects attractifs d'une région de son choix pour inciter les gens à la visiter).

Ces séquences sont organisées sous forme de rubriques, elles se focalisent sur la compétence de communication « argumentative » écrite et orale, en prenant les deux aspects de chaque compétence, c'est-à-dire la compréhension et la production écrite ou orale.

Ces dernières se font à partir d'une variété de supports, comme des extraits de textes « récits », des images « bandes dessinées », des documents vidéo à se procurer « documentaires ».

Le manuel scolaire comporte aussi les étapes qui mènent les élèves à réaliser leurs projets, bien sûr avec l'aide de l'enseignant, des outils employés comme ceux qui composent la structure de la langue, en touchant spécifiquement la réalisation de chaque projet, comme l'emploi des verbes, l'expression de but, des sentiments, les connecteurs logiques et d'énumération, des exercices

d'application pour s'auto évaluer afin de se préparer à l'examen final de la fin de l'année . Sans oublier l'ensemble des textes longs qui sont proposés vers la fin de chaque rubrique pour le développement de l'autonomie et du plaisir de la lecture.

b. Le manuel utilisé dans l'école privée²⁰ :

Le manuel des élèves de l'école privée est édité en 2011, sous l'ordonnance des nouvelles instructions officielles du Ministère Français de l'Education, donc il est importé de France. Il est intitulé « *Terres littéraires* » composées de 557 pages et divisé en trois parties.

- La première partie intitulée « *textes* » comprend 4 chapitres :

Le premier s'intitule « *la comédie et la tragédie classique* » réparti en 4 séquences visant l'étude d'œuvres littéraires anciennes, il est accompagné d'exercices d'approfondissements, des mises en scène vidéo, des extraits de films, et des iconographies. Il est présenté en 71 pages.

Le deuxième chapitre s'intitule « *l'argumentation du classicisme aux lumières* » il se présente en 73 pages, avec 4 séquences qui se résument en analyse d'images, l'étude de 3 textes, une synthèse accompagnée d'un document sonore et un texte écrit. Il propose aussi une étude historique des arts avec support iconographique.

Le troisième et quatrième chapitre concerne les courants littéraires comme le romantisme, le symbolisme et le réalisme, ils comprennent en tout 8 séquences avec 6 textes à étudier, qui proviennent d'auteurs différents.

- La deuxième partie s'intitule « *outils d'analyse* », elle est composée de 7 chapitres qui proposent l'étude des outils d'analyse stylistique, à titre d'exemple : la conjugaison, la grammaire, l'énonciation, et les figures de rhétoriques. L'étude des typologies de textes comme l'argumentatif, le narratif, le descriptif et le texte explicatif.

Toutefois, d'autres chapitres sont consacrés à la connaissance des notions propres du théâtre, de l'argumentation de la poésie et celle du récit. Évidemment,

² Le sommaire de ce manuel destiné aux élèves de 4^{ème} année de l'école privée figure dans la partie des annexes de notre travail. (Voir l'annexe N° 2)

ces notions visent à acquérir une compétence communicative, car chaque notion propre à un domaine précis propose d'étudier ses aspects spécifiquement, à titre d'exemple l'argumentation qui vise des objectifs divers, comme la manière de défendre ou de réfuter un point de vue, l'art de parler et de raisonner.

- La troisième partie s'intitule « *méthodes* », elle comprend 6 chapitres qui visent à transmettre des compétences langagières et rédactionnelles, comme la lecture expressive, la prise de note, la présentation d'un exposé, la transposition de textes et l'imagination dans le cadre de la créativité.

Enfin, un dernier chapitre indépendant se consacre à l'analyse d'images, qui se traduisent par des portraits ou bien qui sont extraites des œuvres d'auteurs français.

5- Description des programmes utilisés dans les deux écoles :

a. Le programme de l'école étatique :

Après avoir décrit le manuel scolaire de l'élève, nous avons constaté que le programme donne une très grande importance à l'acquisition d'une compétence de communication orale et écrite, du moment qu'il offre une mosaïque d'activités, qui portent sur les compétences de compréhension et de production orales et écrites. Dans ce cas une approche centrée sur les deux codes, qui se fait avec une variété de supports : comme des images tirées de la société, des documentaires, des reportages et des textes.

Les étapes de chaque compétence sont en vigueur, comme le procédé de 4 écoutes afin de comprendre un document sonore, tandis que la visée de ce programme est à dominante argumentative, c'est-à-dire que chaque compétence va dans le sillage de l'argumentation telle que, la production des dialogues argumentés, la compréhension d'un film documentaire qui a pour but de sensibiliser les gens, produire une lettre pour convaincre.

Évidemment, l'enseignement se fait par projet, d'ailleurs chaque projet regorge d'activités qui visent à sa réalisation, en procédant d'une étape à une autre et d'une manière progressive, tout en tenant compte des outils linguistiques

qui aideront à sa concrétisation. Par conséquent, cela permet aux élèves d'être impliqués dans leur apprentissage, en participant à la prise des décisions, d'avoir un esprit créatif et animé, surtout lorsqu'ils se retrouvent en équipe.

En résumé, le programme de 4^{ème} AM. de l'école publique se traduit par une pédagogie par projet qui contribue à un apprentissage socialisé, de cette manière ils sont censés être réalisés au cours de l'année, dans le but d'acquérir une compétence communicative écrite et orale, en mettant l'accent sur les outils linguistiques qui structurent la langue, mais aussi de savoir repérer un texte argumentatif parmi d'autres pour savoir comment convaincre et persuader un groupe oralement et par écrit, sans oublier l'ensemble des exercices de remédiations qui permettent de détecter les lacunes et de se préparer à l'examen du BEM.

b. Le programme de l'école privée

La lecture approfondie de ce programme nous avons constaté que ce programme accorde une grande importance aux textes littéraires, aux œuvres d'arts et chefs-d'œuvre, il a été élaboré par des spécialistes français de la discipline, ce qui stipule que c'est une conception qui va directement vers la conservation du patrimoine culturel ayant appartenu à l'ancienne civilisation.

Ce programme offre un panorama d'œuvres littéraires appartenant aux protagonistes de la langue française, tel que MOLIERE, JEAN RACINE, J. de la Fontaine et plusieurs autres. Les extraits d'œuvres littéraires sont exploités pour atteindre plusieurs objectifs comme : l'étude d'une élégie romantique, la connaissance et la distinction des types de textes comme c'est le cas de la prose ou de la poésie, de la s'ajoute aussi les genres littéraires comme le théâtre avec ses deux registres, le comique et tragique avec l'implication du récit et de la poésie et les différents courants littéraires, comme le symbolisme, le réalisme, le naturalisme.

Nous tenons à rappeler aussi qu'un dispositif de méthodes et d'outils linguistiques sont présents pour permettre une meilleure compréhension et donc une bonne occasion pour mieux produire oralement et par écrit.

En effet, ce dernier s'oriente vers une compétence langagière centrée sur l'oral grâce aux différents textes destinés à la lecture et l'interprétation et l'accès au sens. Donc un processus de lecture/ compréhension, mais aussi une centration sur l'écrit à base des techniques approfondies pour s'approprier des compétences rédactionnelles, en même temps il s'étale largement vers la compétence culturelle. Sans oublier de citer les batteries d'exercices d'entraînement et d'approfondissement d'auto-évaluation, ce qui permet à l'apprenant de voir sa performance et fait émerger en lui un esprit autonome.

Dans l'objectif de connaître les points de vue des apprenants sur les programmes des deux écoles, les activités orales proposées et les méthodes d'enseignement utilisées, nous les avons questionnés. Dans ce qui suit nous allons analyser les réponses obtenues.

6- Analyse du questionnaire destiné aux élèves (annexe N°1)

Nous rappelons que les questionnaires étaient distribués uniquement aux élèves des classes que nous avons observées dans les deux écoles. Ils comportent des questions liées à leur parcours scolaire, autrement dit pour voir leurs points de vue sur les activités qui leur sont proposées et aussi identifier les types de difficultés rencontrées à l'oral en cours de français.

a. Les questionnaires destinés aux élèves de l'école publique

Nous allons voir dans les tableaux suivants une analyse rigoureuse de chaque question, afin de ramasser des preuves qui vont appuyer et aider notre recherche.

1. Avec quelle langue parlez-vous à la maison ?

Kabyle	97%
Français	6%
Arabe	6%
Autre	0 %

La première question concerne l'usage de la langue à la maison, la majorité des élèves ont répondu qu'ils le faisaient en kabyle, sauf pour une minorité qui a prétendu le faire en français et en arabe.

2. Avec quelle langue parlez-vous en classe ?

Kabyle	12%
Français	75%
Arabe	12%
Autre	0 %

La deuxième question porte sur l'usage de la langue en classe, majoritairement les apprenants ont déclaré qu'ils utilisent le français (75%), contrairement à d'autres qui utilisent le kabyle et l'arabe.

3. Avez-vous l'habitude de prendre la parole en cours de français ?

Toujours	48%
Dès fois	70%
Jamais	0 %

À propos de la troisième question, qui concerne la prise de parole lors d'un cours de français, la majorité des apprenants, d'après les pourcentages (70%), précisent qu'ils prennent quelques fois la parole, tandis que les autres (48 %) prennent souvent la parole en classe.

4. Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?

Intéressantes	60%
Riches	18%
Un peu intéressantes	18%
Ennuyeuses	12%
Pauvres	0 %
Autres	0 %

Concernant le point de vue sur les activités orales, la plupart des élèves les trouvent à la fois intéressantes et riches, en revanche il n'y a qu'un nombre très bas d'apprenants qui les considèrent ennuyeuses et peu intéressantes.

5. Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?

Jeux de rôles	29%
Exposé oral	35%
Conversations	14%
Pièces théâtrales	16%
Autre	0 %

On constate à partir de ce tableau que, les activités les plus favorisées en classe sont les exposés oraux en première position, ensuite la place est accordée aux jeux de rôles, tandis que les conversations et les pièces théâtrales sont utilisées rarement.

6. Parmi ces supports, quels sont ceux que votre enseignant utilise ?

Chansons	31%
Textes écrits	35%
Images	16%
Bande dessinée	22%
Documentaire	12%
Conversation	10%
Autre	0 %

De ce tableau, il s'est avéré que les supports les plus utilisés par l'enseignant sont les textes écrits (35 %) et les chansons à usage fréquent (31 %), contrairement aux autres qui sont à usage limité.

8. Etes-vous satisfait de votre niveau à l'oral en français ?

Oui	31%
Non	4%
Un peu	64%

En ce qui concerne leur satisfaction par rapport leur niveau à l'oral, la majeure partie des apprenants était peu satisfaite, contrairement à quelques-uns qui ont

affirmé leur satisfaction (31%). Uniquement une petite poignée d'élèves n'était pas du tout satisfaite de son niveau (4%).

8. En classe qui parle le plus ?

L'enseignant	58%
Les élèves	45%

Les réponses à notre huitième question de notre questionnaire ont fait apparaître qu'en classe c'est la parole de l'enseignant qui domine celle des apprenants (45 %).

9. Votre enseignant vous encourage à prendre la parole en classe ?

Oui	87%
Non	2%
Rarement	10%

À propos de la prise de parole en classe, la majorité des élèves a affirmé que l'enseignant les encourage souvent (87 %) ou de temps en temps (10 %), tandis qu'uniquement 4 % d'entre eux ont déclaré qu'il les encourage pas. Nous déduisons alors que l'enseignant joue bien son rôle en classe en incitant ses apprenants à s'exprimer en langue française.

10. En dehors de l'école, vous rencontrez des problèmes pour vous exprimer oralement en français ?

Oui	25%
Non	4%
Un peu	70%

La dixième question porte sur les problèmes d'expression orale, le tableau nous a indiqué que la plupart des apprenants rencontrent des difficultés pour s'exprimer oralement en français. Une minorité a affirmé qu'elle ne rencontre pas de problème à l'oral pour s'exprimer (4 %).

11. Quelles sont ces difficultés ?

Prononciation	10%
Syntaxe	29%
Vocabulaire	43%
Vous êtes timides, vous n'avez pas l'habitude	27%

La dernière question nous a révélé que tous les élèves souffrent de difficultés de différents types : phonétique, syntaxique... et aussi d'ordre psychologique. Les difficultés syntaxiques et celles liées au vocabulaire sont les plus dominante à coté de celle liées à la timidité et le manque d'habitude.

B. Les questionnaires destinés aux élèves de l'école privée

Nous allons suivre donc le même procédé entamé auparavant, qui est l'analyse par tableaux.

1. Avec quelle langue parlez-vous à la maison ?

Kabyle	85%
Français	92%
Arabe	50%
Autre	21%

À partir de ce tableau, on remarque un taux élevé d'apprenants qui utilisent en alternance le kabyle et le français, ensuite une moyenne qui a recours a l'arabe et une minorité qui le fait avec d'autre langue comme l'anglais ou l'espagnol. **2.**

Avec quelle langue parlez-vous en classe ?

Kabyle	28%
Français	72%
Arabe	0 %
autre	0 %

Concernant la question en rapport avec l'usage de la langue en classe, nous avons constaté qu'un grand nombre d'élève parle français en classe et qu'uniquement 28 % ont répondu qu'ils parlent kabyle en alternance avec le français.

2. Avez-vous l'habitude de prendre la parole en cours de français ?

Toujours	71%
Des fois	28%
jamais	0 %

Vu les chiffres qui sont illustrés sur le tableau, il s'avère que c'est un nombre croissant d'élèves qui a l'habitude de prendre la parole en classe, tandis qu'une minorité le fait rarement (28 %).

3. Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?

Intéressantes	92%
Un peu intéressantes	7%
Ennuyeuses	7%
Riches	35%
Pauvres	0 %
Autres	0 %

Vis-à-vis des représentations envers les activités orales travaillées en classe, la plupart des élèves les trouvent intéressantes et riches, contrairement à un nombre très bas qui les considère ennuyeuses et peu intéressantes.

4. Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?

Conversations	71%
Jeux de rôles	0 %
Exposé oral	14%
Pièces théâtrales	14%
Autre	0 %

On comprend par ce tableau, que le genre d'activités orales qui est plus travaillé en classe est le plus souvent les conversations orales, mais aussi l'exposé oral et les pièces théâtrales. Nous constatons en revanche, que les jeux de rôles n'ont pas la même place que les autres activités dans les classes de 4^{ème} année moyenne à l'école privée.

5. Parmi ces supports, quels sont ceux que votre enseignant utilise ?

Chansons	0 %
Textes écrits	100%
Images	57%
Dessins animés	0 %
Bandes dessinées	0 %
Conversations orales	57%
Documentaires	0 %
Autres	0 %

On constate de ce tableau que le moyen utilisé par l'enseignant est toujours les textes écrits, mais comme nous l'indiquent les réponses des élèves, il lui arrive d'utiliser comme support des images et des conversations orales.

6. êtes-vous satisfait de votre niveau à l'oral en français ?

Oui	85%
Non	0 %
Un peu	14%

On déduit par ce tableau que la majorité des élèves de la classe est satisfaite par leur niveau en langue française, uniquement deux élèves ont affirmé qu'ils avoisinent la moyenne.

7. En classe qui parle le plus ?

L'enseignant	50%
Les élèves	64%

On voit d'après ce tableau que la prise de parole est un peu dominée par les élèves, ce qui signifie qu'il y a un large environnement interactif entre enseignants/élève.

8. Votre enseignant vous encourage à parler en classe ?

Oui	100%
Non	0 %
Rarement	0 %

Nous avons constaté à partir de ce tableau que tous les élèves sont encouragés donc motivés à intervenir durant le cours, autrement dit la prise de parole est accordée à tous les membres de la classe.

9. En dehors de l'école, vous rencontrez des problèmes pour vous exprimez oralement en français ?

Oui	0 %
Non	92%
Un peu	7%

À propos des problèmes d'expression orale en dehors de l'école, la majorité des élèves affirme ne pas rencontrer de problème pour prendre la parole en dehors de la classe (92 %), uniquement 3 élèves ont répondu par « un peu » à notre question. Nous arrivons à dire que ces élèves ne souffrent pas de problèmes de prise de parole en français en dehors de la classe.

10. Quelles sont ces difficultés ?

Prononciation	0 %
Syntaxe	7%
Vocabulaire	7%
Vous êtes timides, vous n'avez pas l'habitude	0 %
Aucune	85%

En ce qui concerne la typologie des difficultés, les résultats nous permettent de dire qu'une petite minorité d'apprenants rencontre des problèmes de type syntaxique et de vocabulaire, tandis que la majeure partie de la classe ne souffre d'aucunes difficultés.

7- Comparaison des résultats prélevés des questionnaires

Après avoir analysé les questionnaires destinés aux élèves des deux écoles, nous avons pu déduire que, les élèves de l'école étatique travaillent les activités orales à partir d'une variété de supports authentiques, avec un mélange d'activités, par conséquent leur enseignant applique les principes de l'approche communicative, mais en terme de l'usage du français en classe et en dehors de l'école, tous les élèves ont répondu qu'ils sont conscients des difficultés qu'ils rencontrent en langue française.

Les élèves de l'école privée travaillent souvent sur des textes écrits et des images comme supports, les activités orales se font sous forme de conversations, de ce fait, les interactions sont de prime abord, surtout quand le nombre d'élèves est vraiment réduit, d'ailleurs la majorité absolue a répondu qu'elle est satisfaite de son niveau à l'oral, mais aussi c'est probablement lié à l'usage fréquent du français à l'intérieur et en dehors de l'école.

Nous constatons alors que le choix des activités orales adéquates seul ne suffit pas car il faut également contrer l'apprentissage sur l'apprenant, l'encourager incessamment à prendre la parole, et surtout lui faire connaître ses erreurs pour l'aider à progresser dans son apprentissage.

8- Analyse des observations de classe

Nous allons à présent passer à la description des séances d'observation réalisées dans les deux écoles publique et privée afin de comparer les pratiques de classes et les démarches utilisées pour enseigner l'oral.

A. l'école de bordj mira :

1. La première séance :

Séquence : argumenter en utilisant l'explicatif

Séance : compréhension orale

Support : document audio-visuel

Nous allons faire une analyse à la première séance, que nous avons effectuée à l'école publique qui est basée sur l'observation accompagnée d'une grille d'observation(Annexe n°3) dans le but de voir si les activités orales sont travaillées sous leurs deux formes (compréhension et expression) et avec quels moyens.

Au début on a remarqué la présence d'un nombre croissant d'élèves (28 élèves dans cette classe). Le moyen utilisé par l'enseignant est un ordinateur, à travers lequel il fait écouter à ses élèves un extrait d'environ 8 minutes tiré d'un documentaire, diffusé sur la chaîne de télévision ARTE.

L'enseignant procède par une première écoute et commence à poser des questions aux élèves, qui concernent le document vidéo. Par exemple :

L'enseignant : *de quoi s'agit-il ?*

²¹Élève 1 : *d'un documentaire*

Élève 2 : *il s'agit d'un film documentaire*

L'enseignant : *quelle chaîne a diffusé ce film ?*

Élève 1 : ARTE

Élève 2 : *la chaîne qui l'a diffusé c'est ARTE*

Les réponses des élèves se sont effectuées, après que l'enseignant les a aidés à formuler leurs réponses. Ensuite trois autres écoutes se sont suivies, elles portent sur l'approfondissement de l'écoute, afin de détecter des arguments sur la disparition de l'ours blanc, (qui est à l'origine et qu'elles sont les causes et les conséquences qui vont être engendrées ?).

Nous avons remarqué un taux de participation très bas : 8/28 élève, tandis que les autres étaient totalement passifs, ce qui résume qu'il y a un manque de motivation de la part des apprenants. Aussi l'interaction entre les élèves et leur enseignant s'effectue avec un nombre réduit, car ils ont peur de prendre la parole, surtout lorsque la classe est chargée. Par la suite l'enseignant a essayé

²¹ Une fiche d'observation sur laquelle nous nous sommes basés se trouve dans la partie des annexes de notre travail (voir l'annexe n°4)

d'interroger quelques autres élèves mais il a fini par se retourner aux élèves les plus rapides et actifs car la classe était trop chargée en plus il n'avait pas assez de temps.

L'enseignant finalise son cours avec une activité qui figure dans le manuel intitulée « activité d'intégration », qui pose la question suivante : résume en deux ou trois phrases avec tes propres mots, le contenu de ce film documentaire ?

Nous avons pris cette réponse d'un élève comme exemple: « *l'ours blanc, le maître du grand nord, il vit du pôle nord et le climat était glacé, il se nourrit de foc, la banquise risque-t-elle de fondre le réchauffement climatique et l'homme de responsable de cette fondre et l'auteur sensibiliser la nécessité de protéger les animaux* ».

En partant de cet exemple, nous avons compris que l'élève avait compris la visée du film, en revanche pour ce qui est de la synthèse orale, on a relevé beaucoup d'erreurs comme la difficulté de prononciation, de syntaxe comme la répétition, d'autant plus il y a un manque de fluidité verbale dans leurs discours.

2- La deuxième séance :

Séquence : argumenter en utilisant l'explicatif

Séance : production orale

Support : image

Dans cette deuxième séance, l'enseignant a consacré la séance pour la production orale, il a pris comme support une image qui est illustrée sur le manuel, qui représente l'ensemble des animaux en voie de disparition sur le continent africain, dans le but de soumettre ses apprenants à une production orale.

Tout d'abord, il a entamé une discussion avec les élèves qui concerne le cours précédant pour entrer dans le vif du sujet. Ensuite il leur a annoncé le

début du cours en demandant l'analyse de l'image, puis il commence à leur poser des questions :

Enseignant : *que représente l'image ?*

Élève : ce document il représente la carte géographique de l'Afrique

Enseignant : *pourquoi on a signalé ces espèces sur la carte ?*

Élève : *l'auteur a signalé ces espèces, parce que ces animaux disparaissent.*

Enseignant : *qui met en danger l'existence de ces animaux ?*

Élève : *l'homme c'est lui le responsable de la disparition de ces animaux.*

Ici l'enseignant corrige les erreurs commises par les élèves intelligemment pour les motiver à prendre la parole une seconde fois, en les aidant à reformuler leurs phrases, en essayant de créer un environnement interactif, parce que les apprenants étaient un peu motivés en voyant sur l'image des espèces qui font partie de leur entourage.

Dès lors, nous avons remarqué que les élèves n'étaient pas très habiles dans leurs réponses, la fluidité et l'aisance étaient absentes dans leur discours. Nous avons noté que les interactions ne se faisaient toujours de l'enseignant vers les élèves, ce qui nous amène à dire que la participation se fait avec un nombre limité d'élève.

Enfin, l'enseignant a terminé sa séance avec une activité de production orale en binôme qui consiste à imaginer qu'un élève puisse prendre la parole devant les députés du parlement, pour demander que la loi assure la protection des animaux. A cette occasion nous avons prélevé comme échantillon cette production donnée par un élève : *« tout comme nous les animaux sont des droits. Il faut protéger les animaux qui disparaissent comme les éléphants et les sardines, il faut préserver un espace privé comme la réserve naturelle des animaux ».*

Au final, on a remarqué que les élèves produisent mal des énoncés oraux avec beaucoup de difficultés qui se manifestent par des répétitions, des difficultés de prononciation et de vocabulaire, par conséquent l'enseignant fait de son mieux pour y remédier, mais pas pour tout le monde par faute de temps.

B. L'école des Iris (privée)

- La première et la deuxième séance

Thème traité pendant la séance : la poésie.

Texte intitulé : la solitude.

Nous avons également assisté à deux séances de cours de français que nous avons jumelées dans cette partie, car nous les avons faites d'affilée dans l'école privée auprès des élèves de 4^{ème} AM. Dans le but d'observer le déroulement du cours, le genre d'activité, et le comportement des élèves.

Nous avons remarqué au début la présence de 15 élèves en classe, le support sur lequel travaillait l'enseignant était un texte proposé dans le manuel. L'atmosphère de la classe était très calme et propice pour étudier. L'enseignant a demandé à tous les élèves de lire le poème, en le répartissant en strophe, chaque élève devait en lire une. Nous avons noté que la lecture faite par tous les élèves était bien articulée, avec un respect de la ponctuation, de la prononciation et de l'intonation.

Puis l'enseignant a commencé à leur poser des questions de compréhension du poème afin de générer des interactions entre lui et ses apprenants. Quant aux réponses données par les apprenants, elles étaient bien formulées et sans appel à l'aide, car ils étaient très à l'aise avec une fluidité dans leurs discours, en plus ils ont déjà des acquis antérieurs sur les notions de base de la poésie.

En ce qui concerne les interactions entre élèves, elles étaient présentes sous forme de querelles autour du cours, tandis que les interactions enseignant/élèves, elles étaient largement présentes car le nombre d'élèves dans la classe était réduit. Par exemple, un élève n'était pas motivé sur le thème de la poésie, mais l'enseignant ne l'a pas blâmé, par contre il lui a expliqué intelligemment le rôle et l'apport de la poésie. Dans la plupart des cas l'enseignant incite ses apprenants à prendre la parole d'une manière spontanée et sans autorisation, ce qui est un signe qu'il emploie de bonnes stratégies pour créer un environnement d'apprentissages.

Dans un deuxième temps, l'enseignant a demandé à ses apprenants de retranscrire les réponses sur leurs cahiers. Nous avons pris comme exemple la phrase suivante notée par un des élèves: « *dans le premier texte, le lac, la nature, représente la confidente du poète, mais aussi elles reflètent ses sentiments de tristesse et de souffrance* ».

L'objectif du cours se mesurait par l'interprétation du poème, donc l'accès à son sens pour connaître la visée de l'auteur qui était une élégie romantique, sans oublier de citer l'interprétation de l'image qui illustrait ce dernier.

Au final, il achève son cours avec des exercices d'applications et une lecture expressive de poèmes proposés dans d'autres pages consacrées spécialement pour la lecture.

II- Synthèse générale

En résumé, l'enquête que nous avons menée auprès des deux établissements privé et étatique, par des séances d'observations et des questionnaires distribués aux élèves a fait apparaître que :

En premier lieu, à l'école publique la méthode adoptée par l'enseignant était l'approche communicative, car il tenait en compte de ses principes comme l'usage des documents authentiques, le travail en groupe, la motivation des apprenants, et les interactions. D'autant plus le travail sur un tel manuel, qui est bien illustré, suivi d'un programme qui se traduit en projet, donc de bons moyens pour l'enseignement/apprentissage, dont l'enseignant essaie de tenir en compte. En revanche des contraintes s'avèrent être la cause des défaillances comme le nombre élevé d'apprenants, le niveau bas en français qui est revendiqué par l'enseignant et pour cause le débarquement d'élèves avec un bagage limité, sans oublier le BEM qui est l'examen final pour se permettre le passage au lycée. Les questionnaires nous ont révélé les difficultés des élèves et leurs typologies, le genre d'activité et les supports sur lesquels ils travaillent.

En second lieu, la méthode adoptée par l'enseignant était la même, sauf qu'il y avait une différence au niveau du manuel scolaire, qui était conçu par le

Ministère Français de l'Education, donc pour des apprenants natifs de la langue française. Le nombre d'élèves qui réduit à moitié par rapport à l'autre établissement, ainsi que les différentes ressources qui étaient mises à leur disposition comme les dictionnaires et les encyclopédies, etc. Rappelons aussi que les questionnaires distribués aux élèves nous ont révélé qu'ils n'avaient pas de difficultés pour s'exprimer oralement, qu'ils parlent fréquemment le français en dehors et à l'intérieure de la classe. Nos observations ont confirmé nous ont permis de confronter les réponses données dans les questionnaires et les pratiques réelles. Nous avons noté que réellement les élèves de l'école privée ne rencontrent pas de difficultés pour prendre la parole et parlé avec aisance et fluidité, contrairement aux élèves de l'école publique qui ont commis plusieurs erreurs lors des prises de parole (d'après les quelques interventions de quelques élèves). Nous arrivons à dire que le nombre réduit d'élèves par classe, l'existence de moyens nécessaire, la centration de l'apprentissage sur l'apprenant et l'encouragement de ce dernier sont des conditions primordiales pour développer la compétence de communication des apprenants en classe de FLE.

Conclusion

Pour ne pas dire que la preuve est loin d'être concluante dans ce travail de recherche, qui nous a conduits au premier lieu à vérifier le bienfondé de nos deux hypothèses que nous avons émises, dans un second lieu de répondre à notre problématique, qui se traduit par l'amélioration de la compétence langagière par le biais des activités orales travaillées en classe.

Commençant par l'école publique, notre enquête nous a conduits à confirmer que les deux compétences orales et écrites sont enseignées en parallèle, mais aussi la compétence orale est travaillée sous ses deux composantes, compréhension et production, ceux après avoir réformé intégralement le système éducatif. Donc, l'enseignement de l'oral a fini par avoir sa place dans l'enseignement/apprentissage du FLE, d'autant plus avec l'application des principes de l'approche communicative et l'approche par les compétences avec: l'intégration des documents authentiques, le travail de groupe, la centration sur l'apprenant.

En revanche, dans la plupart de nos écoles publiques comme celle de BORDJ MIRA nouveau, tous ces avantages se voient être confrontés à des contraintes qui affectent l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, comme le taux élevé des apprenants (28 et parfois plus) ainsi que le niveau très bas en français surtout en terme de production orale et le volume horaire insuffisant attribué aux séances de français.

Notre enquête nous a permis de confirmer nos hypothèses et de répondre à nos questionnements. En effet, le nombre réduit d'élèves en classe, la maîtrise de la langue française, les ressources mises à la disposition des apprenants et des enseignants, mais aussi l'expérience de ces derniers, ont favorisé l'enseignement de l'oral et le développement des compétences orales et écrites des apprenants.

Nous tenons à rappeler que les activités orales favorisent l'amélioration de la compétence langagière des apprenants, par ailleurs il faut tâcher de trouver de bons moyens pour remédier aux contraintes qui bloquent la trajectoire de

l'enseignement/ apprentissage des langues, en mettant l'accent sur les deux codes oral et écrit, car une langue étrangère est censée normalement être apprise oralement et par écrit. L'Algérie doit mettre à la disposition des enseignants, les moyens adéquats, augmenter le volume horaire attribué à la matière et surtout former les enseignants pour un bon enseignement de l'oral.

Pour terminer notre propos, nous dirons que cette recherche nous a permis de mettre l'accent sur les activités utilisées en classe de français dans deux établissements public et privé, elle a mis l'accent sur l'importance du choix des activités, des supports et des méthodes adéquates pour un bon enseignement de l'oral en Algérie. Nous souhaitons inscrire nos prochains travaux dans la perspective de l'enseignement/apprentissage de l'oral à d'autres publics (lycée et université).

Bibliographie

Références bibliographiques :

1. B.CASSIN.2012. *Plus d'une langue, éditions Bayard, Cité dans le programme de l'institut français d'Alger.*
2. T.BOUGUERRA.1991. *Langue étrangèredans le secondaire algérien. P42.Edition de l'office national des publications universitaires.*
3. MOIRAND.S(1990). *Enseigner à communiquer en langue étrangère. Cité dans, mémoire de Master 2. Les activités d'expressionorale pratiquées en classe de première année LMD.*
4. CUQ.J.P et GRUCA.2003, *Cours de français langue étrangère et seconde, presse universitaire de Grenoble. P157.Cité dans le mémoire de Master 2. Les activités d'expressionorale pratiquées en classe de première année LMD.*
5. CUQ.J.P, *Dictionnaire de la didactique du français langue étrangère et seconde. CLE internationale. FLE*
6. <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?search=comp%C3%A9tence+ecrite+et+orale&title=Sp%C3%A9cial%3AREcherche&go=Lire>
7. <http://gerflint.fr/Base/Algerie9/outaleb.pdf>
8. Y.REUTER, *Didactique du français. P163*
9. G.BARBE, *Petit lexique pour mémoire. P58*
10. M.AMMOUDEN, *Thèse de doctorat. P283*
11. E.ROULET, *Description de l'organisation du discours*
12. KERBRAT ORECCHIONI, C. 1990. *Les interactions verbales. Tom1. PARIS: Armand Colin, cité dans, SYNERGIES Algérie n°8-2009 PP.63-75*
13. J.L. CHISS. *Didactique du français, fondements d'une discipline. P64*
14. F. BAETENS. *L'épreuve orale sur dossier. P53*

15. P. PERRENOUD. 1999, 3^e édition, *Dix nouvelles compétences pour enseigner*. P28. Paris : ESF éditeur.

Annexes

ANNEXE N° 1

Questionnaire destiné aux apprenants

Ce questionnaire est destiné aux élèves de quatrième année moyenne dans le cadre d'un travail de recherche universitaire.

1. Quel est le nom de votre école ?.....
2. Quelle est votre classe ?.....
3. Avec quelle langue parlez-vous à la maison ?
Kabyle français arabe autre
4. Avec quelle langue parlez-vous en classe ?
Kabyle français arabe Autre.....
5. Avez-vous l'habitude de prendre la parole en cours de français ?
Toujours des fois jamais
6. Comment trouvez-vous les activités orales travaillées en classe ?
Intéressantes ennuyeuses un peu intéressantes
Riches pauvres Autres.....
7. Quelles sont les activités orales que vous avez l'habitude de travailler en classe ?
Jeux de rôles exposé oral conversations
Pièces théâtrales Autres.....
8. Parmi ces supports, quels sont ceux que votre enseignant utilise ?
Chansons textes écrits images
Dessins animés bandes dessinées documentaires
Conversations orales Autres.....
9. Êtes-vous satisfait de votre niveau à l'oral en français ?
Oui non un peu
10. En classe qui parle le plus ? L'enseignant les élèves
11. Votre enseignant vous encourage à parler en classe ?
Oui non rarement

12. En dehors de l'école, vous rencontrez des problèmes pour vous exprimer en français ?

Oui non un peu

13. Quelles sont ces difficultés ?

Prononciation syntaxe vocabulaire

Vous êtes timide, vous n'avez pas l'habitude